

## *La paroisse de Moingt dans la Révolution*

On connaît bien les grands événements de la Révolution. Mais comment a-t-elle été vécue au niveau des villages ? Quels souvenirs locaux les Moingtais ont-ils pu en garder ? Voici quelques éléments de réponse.

### La paroisse de Moingt en 1789

1° Elle s'étend alors jusqu'au Vizézy. C'est donc sur son territoire que se trouve l'hôpital Sainte-Anne (ancien Hôtel-Dieu) et la collégiale Notre-Dame. Construite pour abriter les tombeaux des comtes de Forez et desservie par un chapitre de chanoines, Notre-Dame ne deviendra paroisse qu'après 1802.

2° L'église paroissiale de Moingt est l'église Saint-Jean, située sur l'emplacement de l'ancienne mairie (poste actuelle). Elle a remplacé l'église Saint-Julien (devenue l'église actuelle), dévastée au XVI<sup>e</sup> siècle par les guerres de religion. Toutefois les cloches sont restées à Saint-Julien.

3° Le curé est nommé par la puissante abbaye de la Chaise-Dieu qui possède le prieuré du Palais (Sainte-Eugénie). C'est elle qui perçoit la "dîme" (impôt sur les récoltes destiné à assurer la vie de la paroisse), dont elle reverse une très faible part au curé.

4° D'autre part, pour entretenir le service de la collégiale, le comte Guy IV, son fondateur, a remis au chapitre ses droits seigneuriaux sur Moingt. On imagine les conflits qui, pendant cinq siècles, opposeront chanoines et Moingtais ! La Révolution s'établira, à Moingt, sur un vieux terrain anticléric.

### Les années révolutionnaires

#### 1789

C'est une année tranquille. Comme leurs paroissiens, dont ils sont très proches, les curés se réjouissent de la fin des privilèges et de la réforme de l'Etat. Ils ne sont pas troublés quand, pour renflouer les finances du royaume, l'Assemblée constituante décide la nationalisation et la vente des biens de l'Eglise : on leur a promis un traitement décent.

#### 1790

Pour s'associer à la Fête de la Fédération, le 14 juillet, à Paris, la nouvelle municipalité fait célébrer une grand-messe à la fin de laquelle tous promettent *la main levée à Dieu, d'être fidèle à la loi et au Roi et de maintenir la Constitution du Royaume jusqu'à la dernière goutte de notre sang.*

Cette unité ne va pas durer. Car l'Assemblée vient d'adopter la Constitution civile du clergé dont les conséquences seront désastreuses. Comme elle l'a fait pour l'Etat, elle a voulu remettre de l'ordre dans l'Eglise de France liée depuis des siècles au pouvoir royal, et cela sans consulter le pape. Cette constitution décrète notamment qu'évêques et curés, assimilés à des "fonctionnaires publics", seront désormais élus par les citoyens (même non catholiques). C'est refuser tout droit de regard au pape sur le choix des évêques et aux évêques sur le choix des curés. Les évêques en place protestent ; l'assemblée s'entête. Pour briser toute résistance, elle décide, en novembre, que

sous peine de perdre leur charge, tous les évêques et curés devront prêter serment à la Constitution civile. Ce serment va briser l'unité de l'Eglise et celle de la nation.

L'unité de l'Eglise : les chrétiens vont se partager, souvent violemment, entre une Eglise constitutionnelle avec des évêques et des curés jureurs et une Eglise fidèle au pape, avec des évêques et des curés réfractaires.

L'unité de la nation : si les premiers ont, un temps, le soutien du pouvoir, les seconds, blessés dans leur foi, passeront bientôt, avec tous ceux que mécontenteront les violences de la Révolution, pour des contre-révolutionnaires. La persécution est en vue.

### 1791

Le pape n'a pas parlé : chaque curé se détermine donc selon sa conscience. Le 30 janvier, à l'issue de la messe, devant la municipalité, le curé Devertamy prête serment. Mais quatre mois plus tard le pape ayant condamné la Constitution il se rétracte : il y a du "tumulte" dans l'église et le maire le dénonce comme rebelle aux lois. La fête de la Fédération est cette année purement civile. La vente des biens du chapitre et des couvents commence. A Moingt, plus qu'aux paysans, elle profitera aux bourgeois et marchands des villes... et même aux aristocrates

### 1792

Cependant M. Devertamy est resté en place. Ce n'est qu'en juin 1792 qu'il remet l'église au "citoyen Nicol", curé élu et jureur ; il est recueilli par Claude Merle, à la "grande ferme de Rigaud" (actuelle maison Traquelet).

### 1793

Les esprits s'échauffent. Nicol se plaint, en janvier, d'insultes et de désordres pendant les offices : le maire inflige trois jours de prison à un de ces "mauvais citoyens" et menace ceux qui apporteront "du boire et du mangeable" à l'église. Depuis 1792, la France est en guerre. En mai la mairie ouvre un registre pour inscrire les citoyens qui voudraient "voler à la défense de la Patrie" ou faire des "dons pécuniaires". Mais les Moingtains sont aussi avarés de leur sang que de leurs sous : après huit jours "aucun citoyen ne s'est présenté"... A Paris, le pouvoir est passé aux extrémistes, Jacobins ou Montagnards. Lyon se révolte et cherche l'appui de Montbrison, plutôt royaliste ou modéré, même si le nombre des révolutionnaires (hommes de loi, marchands, paysans des alentours) n'y est pas négligeable. Quand on annonce l'arrivée d'un détachement lyonnais, le tocsin alerte les Jacobins. Le 8 août, très menaçants, ils se rassemblent à Moingt, où ils ne manquent pas d'amis. M. de la Plagne, ancien maire de Montbrison, va à leur rencontre, les mains nues, pour parlementer. À son arrivée, près de Sainte-Eugénie, il est abattu de trois balles et achevé à coups de sabre.

Les derniers mois de 1793 et les premiers de 1794 seront les plus mauvais jours de la Terreur. Javogues installe à Peurs le Tribunal révolutionnaire... avec la guillotine. Et on passe de la persécution des prêtres réfractaires à une véritable tentative de déchristianisation.

### 1794

On a déjà envoyé à la fonte les vases sacrés (calices, ciboires, etc.). En janvier, la municipalité fait brûler devant les "deux maisons nationales, ci-devant églises" les statues et les livres. Il faut des canons : les cloches (à l'exception de la "grosse" actuelle) sont livrées à Saint-Rambert avec des "vieux fers, dont 4 mauvaises poêles à frire". Le 3 mars, le curé Nicol se présente à la mairie pour remettre ses lettres de prêtrise et déclarer qu'il renonce à ses fonctions. Comme il s'est toujours comporté "en patriote, vrai sans-culotte et franc républicain", il reçoit un certificat de civisme qui le met à l'abri. L'église Saint-Jean devient le temple de la Raison, puis de l'Etre suprême où les cérémonies consistent à écouter la lecture des lois et des discours

révolutionnaires. À Rigaud, averti qu'il a été dénoncé comme cachant le curé Devertamy, Claude Merle le fait partir, de nuit, vers Viverols, son pays. Le lendemain, il est arrêté et conduit à Feurs, suivi par sa femme en pleurs. Près de Champs, un garde le laisse fuir. En souvenir de cette libération, il fera édifier la croix actuelle des "Eaux minérales". Sa fille, Marie, épousera un Passel. En mai, grande braderie ! On vend à l'encan les ornements et linges d'église (depuis les chasubles jusqu'aux "robes d'enfants de chœur" en passant par le voile de la Vierge : 160 lots !). Quarante-cinq citoyens et citoyennes se précipitent sur l'occasion !

La chute de Robespierre (9 Thermidor, 27 juillet 1794) atténue la persécution, mais non l'hostilité à l'Eglise. Pourtant, sous la pression de l'opinion, la liberté des cultes est rétablie en février 1795. Des prêtres jureurs, mais aussi, avec la complaisance des municipalités, des réfractaires, rouvrent des églises.

## 1795

Pas à Moingt toutefois où, cependant, le zèle révolutionnaire fléchit. En mars, on découvre que des individus ont pénétré dans le temple par un vitrail ; on retrouve "le bonnet de la Liberté, les lambeaux des drapeaux qui formaient les quatre coins de l'autel de la Patrie en pièces, foulés indignement". Le maire demande au capitaine de la garde nationale d'assurer la surveillance et l'enquête : ce dernier lui répond "qu'il s'en f...".

## 1796

Ce n'est qu'en mars 1796 que le maire "convoque l'assemblée au son de la cloche pour délibérer sur le choix d'un prêtre pour exercer ses fonctions". On ne s'y bouscule pas ! Et la majorité des 32 votants répond "qu'ils n'ont pas besoin de prêtre". Décision qui s'explique par l'anticléricisme des plus "durs" et aussi par le désintéret des chrétiens qui redoutent de recevoir un prêtre "juteur". Il faudra attendre 1801 pour qu'après huit années d'interruption du culte Moingt retrouve un curé, un juteur. C'est le "citoyen Claude Treille" qui a précédemment desservi "Saint-Priest-la-Pune" [sic] et Arthun en "honnête homme et prêtre soumis aux lois".

## Vers la paix

Mais, entre-temps, Bonaparte, qui va devenir Napoléon, a pris le pouvoir et il veut la paix civile et religieuse. Après d'âpres discussions avec l'envoyé du pape, il règle, pour un siècle, les relations de l'Eglise et de l'Etat par le Concordat de 1802. Pour la première fois, depuis dix ans, les cloches sonneront, cette année-là, la fête de Pâques !

Le 27 février 1803, le maire accueille "avec plaisir et décence" le "citoyen Allois", curé nommé, lui, par l'archevêque de Lyon. La paix est enfin retrouvée ! L'inventaire des objets du culte, fait un an plus tard, révèle qu'il n'y a presque plus rien ; il signale qu'il n'y a pour croix de procession "qu'un mauvais crucifix de bois" (la croix actuelle de l'autel). En septembre 1804, les Clarisses reconstituent leur communauté à Sainte-Eugénie ; elles y resteront jusqu'en 1821.

Sur le plan matériel et sur le plan spirituel tout est à reconstruire. L'Eglise ne cessera jamais d'être un chantier

Moingt, Mai 1990

**Jean Ducros**

### Sources :

- Archives municipales et tradition orale (notes de l'abbé Breuil, curé de Moingt de 1904 à 1937).
- Publications de la Diana et du Centre Social (notamment C. Latta)
- Hélène Murat-Pascal, *Le pouvoir au village*, mémoire de maîtrise.